Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1992)

Heft: 37

Artikel: Intégration européenne : la Norgève [i.e. Norvège] hésite encore, l'Islande a fait son choix

Autor: Roulet, Yelmarc

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-848083

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

confirmer - il est effectivement prévu par la loi fédérale sur l'entraide judiciaire en matière pénale. Mais le Tribunal Fédéral a toujours appliqué cette loi de façon très restrictive. Dans le cas présent, les Suisses se demandent même s'ils pourraient faire valoir l'alibi de Sahradi à l'égard de la France, la convention sur l'extradition ne prévoyant rien de tel. Les Suisses ajoutent que les informations qu'ils ont recueillies ne constituent qu'une petite partie du dossier établi par la France sur cette affaire. Quant à l'éventuelle complicité de meurtre que l'on pourrait reprocher à Sahradi, il appartient à la justice française d'en décider.

Danger de restrictions

Les diplomates iraniens confirment le mécontentement que cette arrestation a provoqué à Téhéran. Certains députés iraniens demandent déjà au parlement de restreindre les relations entre la Suisse et l'Iran, voire de traiter la Suisse comme la France. L'Iran ne vient-il pas de rompre un accord signé avec la France sur la fabrication de voitures Renault ? "C'est le droit d'une nation de restreindre ses relations avec d'autres pays. Car cette affaire engage le prestige national de l'Iran". Ce n'est pas une menace, précisent les Iraniens qui disent tout faire pour calmer la crise : "Mais une décision politique en Iran peut être foudroyante quand l'honneur du pays est en jeu".

Propos lourds de menace

Bien qu'elle affirme "travailler énormément au maintien des bonnes relations helvético-iraniennes", l'ambassade d'Iran à Berne tient des propos lourds de menace pour les grandes entreprises suisses concernées. Leurs directeurs défilent depuis quelques jours dans cette ambassade pour tenter de calmer le jeu.

Si Sahradi devait être livré à la France, l'ambassade d'Iran à Berne ne prévoit pas de coupure des relations, mais une forte baisse de commandes : "Les institutions officielles se tourneraient vers d'autres fournisseurs. Les commandes hydro-électriques (barrage de Korum) à l'industrie suisse seraient par exemple menacées. Ce serait dommage, car la Suisse et son industrie jouissent jusqu'ici d'une image extrêmement favorable en Iran. Une image qui ne chancelle que depuis peu. Mais le Japon, Taïwan, Hong Kong ou la Corée sont prêts à se substituer aux Suisses qui exportent en Iran pour plus de 450 millions de francs par an".

Le temps qui manque

Des entreprises suisses n'arrivent plus à légaliser leurs documents d'exportation vers l'Iran ou à obtenir des visas. René Felber l'a confirmé. S'agit-il de représailles iraniennes ? Les diplomates parlent de "mauvaise information". Les premiers jours de mars, 31 compagnies suisses ont reçu une centaine de documents d'exportation et des dizaines de visas : "L'ambassade d'Iran à Berne continue à travailler, mais forcément plus lentement. Aussi longtemps que nous sommes engagés à préparer la défense de cet homme absolument innocent, il nous restera moins de temps pour assurer les activités normales de l'ambassade. Il est donc logique que les entreprises suisses doivent attendre plus longtemps. D'ailleurs, Sahradi lui-même, aujourd'hui en prison, travaillait à ces activités administratives" ■

Intégration européenne :

La Norgève hésite encore, l'Islande a fait son choix

par Yelmarc Roulet / BRRI

Après l'Autriche, la Suède et la Finlande, les pays de l'Association Européenne de Libre Echange voudront-ils aussi entrer dans la Communauté Européenne ? Comme la Suisse, la Norvège s'interroge. Mais l'Islande n'y songe absolument pas. Quant au Liechtenstein, il semble s'être résigné à suivre le destin de son voisin helvétique.

La Norvège a connu un traumatisme historique : en 1972, le peuple avait rejeté, par 53 % des voix, le traité d'adhésion négocié par le gouvernement social-démocrate de l'époque. Ce parti, à nouveau au pouvoir sous la forme d'un gouvernement de minorité, ne veut surtout pas que l'histoire se répète. Ce n'est que lors de leur congrès de novembre que les travaillistes norvégiens devraient fixer leur position. Même si l'on s'attend à ce que le premier ministre, Mme Gro Harlem Brundtland, donne un "signe" avant. En tout état de cause, une demande d'adhésion avant la fin de l'année est pratiquement exclue. Le parti gouvernemental est lui-même divisé entre partisans et adversaires d'une intégration complète. Cette situation se retrouve dans l'opinion des 4 millions de Norvégiens. Selon les sondages, les "pour", les "contre et les "sans opinion" forment trois tiers à peu près égaux. La demande d'adhésion de la Suède, l'été dernier, n'a guère créé d'émulation chez son voisin. Au contraire, les élections communales de septembre ont profité aux adversaires de l'adhésion. L'EEE (Espace Economique Européen) lui-même est du reste contesté, par le Parti du centre, la formation agrarienne.

Pas à l'ordre du jour en Islande

En Islande, l'adhésion à la Communauté n'est pas à l'ordre du jour. La politique d'intégration de ce pays reste exclusivement basée sur l'EEE. "Nous avons toujours vu l'EEE comme un accord permanent et nous continuons", relève-t-on à la mission islandaise auprès de la CE. Aucun parti politique, aucun groupe de pression n'a mis l'adhésion en avant. Il est vrai que l'accord EEE offre une solution satisfaisante pour la pêche, l'élément économique vital de ce pays de 250.000 habitants. Des négociations d'adhésion remettraient cet acquis en question. La seule opposition à l'EEE est menée par un groupe sans représentation parlementaire, qui rejette toute intégration européenne, au nom de la défense des traditions locales. Pour le reste, le soutien à l'EEE semble être total et "sans aucune frustra-

suite page 24

suite de la page 11

tion". Une fois connu l'avis des juges du Luxembourg, la coalition de centre-gauche devrait pouvoir adapter jusqu'à la fin de l'année la législation nationale, de façon à ce que l'EEE entre en vigueur le 1er janvier 1993.

Le cas de la Principauté

A Vaduz enfin, on place au premier plan la réalisation de l'EEE. Mais l'on admet que la Principauté ne pourra guère s'écarter de la voie empruntée par la Suisse, dans un sens ou dans l'autre. Dans tous les cas, Vaduz souhaite conserver les accords bilatéraux en vigueur avec la Suisse, ainsi que l'a souligné la Principauté lors d'une récente visite de Jean-Pascal Delamuraz à Vaduz. Les Liechtensteinois votaient à la mi-mars sur une réforme constitutionnelle qui leur permettra de se prononcer le jour venu sur l'EEE lui-même. Auparavant, la décision était de la compétence des 25 membres du "Landtag" et du prince. En août dernier, Hans Adam considérait encore une adhésion comme "exclue". ■

Le Conseil des Etats presse le Conseil Fédéral

En acceptant clairement un postulat de Monika Weber, qui invite le Conseil Fédéral à "examiner" la question de l'adhésion et à en informer les Chambres fédérales avant la session de juin, le Conseil des Etats vient en aide aux partisans d'un dépôt rapide de la demande d'adhésion à la Communauté Européenne. Cela aurait le mérite, pour Monika Weber, de clarifier la situation. René Felber, pourtant partisan de l'adhésion, a dû se faire l'avocat du diable au nom du Conseil Fédéral. Plaidant pour plus de confiance, il a indiqué que lui et ses collègues se prononceraient après la publication "prochaine" du 3ème rapport sur l'intégration européenne. Ce document contiendra notamment une description détaillée des avantages et inconvénients d'une adhésion. ■

Publicité

Les Vins Suisses

du canton de Genève sont à Paris

pour tous renseignements

R. Gauthier

28, rue de Lavacourt. 78840 Moisson

Téléphone (1) 34.79.32.72

Télécopie (1) 34.79.39.87

livraison à domicile

Petites Annonces

IMMOBILIER

■ **Particulier vend beau 3 p. sur av. 16ème proche Etoile. immeuble standing 5ème étage. Tél. heures repas 45.25.35 36.**

■ Loue Hyères (Var) mer 6 km appartement 3 p. meublé terrasse. Draps fournis. Douche WC. 6.000 FF/mois, 1.250 FF/semaine. Tél. 46.77.24.26.

■ **Loue presqu'île St Tropez ds résidence piscine tennis prox. plage. Maison mitoyenne patio jardin. Tél. 79.37.85.12.**

EMPLOI

■ Maître droit 22 ans double national, fils consul honoraire suisse, cherche job juillet 92. Tél. 20.52. 63.70.

Grille de Petites Annonces

Le Messager Suisse offre un service intéressant, celui des Petites Annonces. Chaque abonné bénéficiera pendant toute l'année d'une réduction de 10% sur les annonces de particulier.

Mon texte

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville/pays

Téléphone

au-delà, la ligne supplémentaire : **FF 40,-**

Formulaire et règlement à envoyer à : Le Messager Suisse
10, rue des Messageries
F-75010 Paris

Tarif			
L'annonce		120	FF
en gras	+30 FF		FF
Domiciliation	+80 FF		FF
Ligne supp.	+40 FF		FF
Remise aux abonnés	-10%		FF
Prix de votre annonce			FF

Règlement libellé à l'ordre de la F.S.S.P.-M.S. :

☐ chèque bancaire ☐ C.C.P.